



**Procès-verbal du Conseil  
d'Administration (CA) de la Fédération  
Départementale des Chasseurs du  
Bas-Rhin (FDC 67)  
du 4 septembre 2023 à Geudertheim**

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Alette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint)

Administrateurs présents : Patrick Caussade, Christian Heckel, Bruno Keiff, Roland Schoeffler, Éric Trendel, Roland Vetter,

Absents excusés : Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Christophe Schmitt (pouvoir à Christian Muller) et Bernard Schnitzler (pouvoir à Marc Schirer)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

### **1. Approbation du PV du CA du 3 juillet 2023**

Le procès-verbal du CA du 3 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Réunion du 6 septembre 2023 avec les maires**

Un certain nombre de communes envisagent d'interdire la chasse de certaines espèces et de prévoir dans leur bail un ou plusieurs jours de non chasse.

La liste des espèces chassables est de la compétence de l'État et non des maires qui n'ont pas compétence pour limiter celle-ci.

La FDC 67 attaquera en justice toutes les décisions des maires qui limiteront les espèces chassables.

En revanche, se pose la question des lots qui accepteront une interdiction de l'agrainage et de la répercussion qu'elle aura sur les dégâts de sangliers, non seulement sur le lot en question, mais également sur les lots voisins.

Un Flash'Infos sera adressé à l'ensemble des locataires et des maires pour attirer leur attention sur ces différents points.

### **3. Observatoire du Donon – Prise en charge de l'indice nocturne d'abondance**

L'ONF (M. Ficht) demande une participation de la FDC 67 aux coûts générés par l'organisation de l'indice nocturne d'abondance.

À l'unanimité, le conseil s'oppose à cette demande et fait observer que les chasseurs ont jusqu'à présent suffisamment participé aux frais de l'observatoire du Donon (fourniture des véhicules lors des comptages, participation des techniciens FDC 67, etc.).

### **4. Date et lieu de l'exposition des trophées**

Les vacances scolaires ont lieu du 24 février au 11 mars 2024.

Le conseil propose de fixer l'inauguration de l'exposition des trophées au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024.

L'endroit sera précisé ultérieurement.

## **5. Date de l'Assemblée Générale**

Elle aura lieu le 13 avril 2024.

## **6. Planning du salon de KOLBSHEIM**

Il aura lieu les 08 et 09 juin 2024.

La FDC 67 contactera la Fédération des Pêcheurs pour mettre au point sa participation à cet évènement.

## **7. Subventions**

- GGC Grand Ried de Beaumont

Le conseil observe qu'aucune facture n'est libellée au nom du GGC et demande que lui soit communiqué le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, ainsi que la liste des membres du bureau.

- Club Retriever de France

Le conseil décide d'allouer une subvention de 300 € à l'occasion du field trial qu'organise le club.

- Société de Tir d'Eschau

Le conseil décide d'allouer une séance de Cyné'Tir à titre de lot de tombola, comme demandé par la Société de Tir.

- L'Association des Jeunes Chasseurs demande une subvention pour l'achat de matériels de vision nocturne, étant rappelé que l'association est de plus en plus sollicitée pour réaliser des tirs de nuit

Le conseil décide d'allouer une subvention de 1 500 € pour l'achat de trois appareils de type PARD.

- L'Association des Piégeurs demande une subvention pour l'achat d'appareils photo permettant de surveiller les pièges

Le conseil décide de participer à l'achat des matériels nécessaires à hauteur de 35 € par appareil, mais demande un retour afin de connaître les rapports de piégeage.

## **8. Divers**

Le conseil décide d'installer un simulateur de tir dans les locaux du Cyné'Tir.

Une recherche sera faite auprès des différents fournisseurs avant le choix du matériel qui sera fait ultérieurement.

L'ONF (M. Jacquemin) demande à la FDC 67 une attribution de bracelets de chamois indifférenciés à la suite de la photographie d'un chamois dans les Vosges du Nord.

Le conseil s'oppose à cette demande, qui n'est pas justifiée.

Il rappelle également que les bracelets de daims échappés d'enclos, demandés antérieurement par l'ONF, restent impayés à ce jour.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Obry', written in a cursive style.

Frédéric Obry

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Schirer', written in a cursive style.

Marc Schirer